



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 20 juin 2014 à 20 h.

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, PRAT Claudine, RICCIO Franck, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : 4

Procurations : CRETTIN Philippe donne procuration à Philippe ROSSI, MAGNIN Céline donne procuration à Maurice CATTELAN, MERLOZ Christiane donne procuration à Claudine PRAT, RONQUETTE Loredana donne procuration à Hélène BOIS.

Election et désignation de 3 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014 à CHAMBERY.

Président : Philippe ROSSI

Secrétaire : Maurice CATTELAN

Assesseurs : Hélène BOIS, Georges RICCIO, Franck RICCIO, Claudine PRAT

Sont élus délégués : Hélène BOIS, Gilles DURUISSEAU, Philippe ROSSI.

Sont élus suppléants : Michel SALLIERE, Stephan BOIS, Philippe ROSSAT.

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 20 juin 2014 à 20 h.30

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, PRAT Claudine, RICCIO Franck, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : 4

Procurations : CRETTIN Philippe donne procuration à Philippe ROSSI, MAGNIN Céline donne procuration à Maurice CATTELAN, MERLOZ Christiane donne procuration à Claudine PRAT, RONQUETTE Loredana donne procuration à Hélène BOIS.

Désignation du secrétaire de séance : Hélène BOIS.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2014

Pas de remarque.

Vote : 15 pour

2 - Approbation du rapport annuel du SAAEMM

Comme celui du SIA, le rapport a été distribué à chaque conseiller, il relate le bilan de l'année 2013.

Ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur l'activité du SAAEMM.

3 - Rapport annuel de l'eau et de l'assainissement année 2013

Les rapports ont été transmis à chaque conseiller.

Lecture est faite du rapport 2013

Faits importants de l'année 2013

- mise en place de la procédure du périmètre de protection captage d'eau de Montricher, enquête publique réalisée du 14 avril au 5 mai 2014.

- Prise en charge d'une surverse brise charge : 9192 €

- 1 réparation de fuite d'eau rue des Moulins
- curage des EU par entreprise BRUN
- Analyses Adduction d'Eau Potable : 8 analyses effectuées dans l'année commune, 1 salle polyvalente + 1 école pour legionella et 5 au plan d'eau.

Prix de l'eau à la charge de l'habitant (calcul sur 120 m3)

EAU POTABLE

Abonnement	: 23.35 € par an
Location compteur	: 6,53 € par an
Part tarif eau potable	: 0,45 le m3

AGENCE DE L'EAU

Redevance pour pollution	: 0,28 € le m3
Redevance modernisation réseaux de collecte	: 0.15 € le m3

EAUX USEES

Assainissement	: 1,00 € le m3
----------------	----------------

Le prix de l'eau est de 2.13 € pour 120 m3.

429 abonnés eau, 427 abonnés assainissement.

Vote : 15 pour

4 - Vote des tarifs de l'eau 2015 et redevances de raccordement

Monsieur le Maire fait part des tarifs votés en 2013 et appliqués en 2014.

Il demande de réviser ces tarifs qui seront applicables en 2015.

Le Conseil décide de ne pas les augmenter.

Ils sont de 0.45 € / m3 pour l'eau et 1.00 € / m3 pour l'assainissement

Vote : 15 pour

Redevance pour le droit de raccordement à l'eau et à l'assainissement pour les nouvelles constructions.

Ils sont de

Redevance droit d'eau : 160 €

Redevance droit d'assainissement : 240 €

Mise à disposition compteur d'eau : 45 €

Le Conseil décide de ne pas les augmenter.

Vote : 15 pour

5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle fête de la musique

Il est décidé d'attribuer 200 € au comité des fêtes, pour aider au financement de la fête de la musique au plan d'eau, samedi 21 juin.

Vote : 15 pour

6 - Réforme des rythmes scolaires

Information : le projet d'expérimentation a été transmis au recteur d'académie. La réponse devrait parvenir en Mairie début juillet. Regroupement des activités périscolaires le vendredi de 13 h.30 à 16 h.30.

Le groupe de travail composé de M. le Maire, de Mme BOIS, adjoint aux écoles, de parents d'élèves, et des enseignants a prévu l'organisation suivante :

- Activités culturelles et artistiques
- Activités ludiques, arts plastique, jeux de société
- Activités sportives

Elles seront tournantes par période de 7 semaines (entre les vacances scolaires) et les inscriptions se feront à l'avance afin de prévoir l'encadrement nécessaire.

Si la réponse du rectorat est négative, les heures seront réparties sur l'ensemble de la semaine.

Un fonds d'amorçage est prévu de 50 € par élève pour la 1^{ère} année, qui compensera une partie des frais de fonctionnement. Une participation sera demandée aux parents.

Il faut prévoir la garderie le mercredi à midi, pour faciliter le transport des enfants au centre de loisirs l'après-midi.

Pour la garderie et la cantine, une majorité de parents est pour la réservation en ligne. M. le Maire se renseigne pour sa mise en application.

7- Demande d'un fonds de concours à la CCCM pour réseaux fibre optique

Les réseaux de fibre optique ont été inclus dans l'enfouissement des réseaux lors des travaux de la zone de l'Amoudon.

La CCCM a prévu un fonds de concours aux communes membres pour un montant de 50 % du HT, soit 3 263.26 €.

Vote : 15 pour

8 - Capucin Gourmand

Lors de la précédente réunion, il avait été demandé de réfléchir au devenir du Capucin Gourmand, soit pérenniser le bar restaurant, soit l'affecter à une autre destination.

Monsieur le Maire donne le bilan financier des 10 dernières années qui laisse apparaître un déficit d'environ 10 000 €.

De par l'obligation de mettre en accessibilité l'ensemble des bâtiments communaux, des prêts de salle ne pourront être maintenus.

Après discussion, et maintes réflexions, le conseil municipal décide de ne plus louer le Capucin Gourmand, en tant que commerce bar restaurant, dit que la licence IV détenue par la commune pourra se déplacer au snack bar du plan d'eau des Oudins durant la période estivale. La nouvelle orientation sera prise dans les prochains mois pour l'affectation de cette salle à une ou plusieurs associations. Elle pourra également être louée à des particuliers pour des repas de famille.

La bibliothèque et le musée seront également à déplacer dans un local accessible.

Vote : 15 pour

9 - Désignation d'un représentant à la CCCM pour la CLECT

Monsieur le Maire explique que dans le prolongement du bureau communautaire du 22 mai, concernant la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), chaque commune dispose d'un représentant à l'exception de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne qui en aura trois.

A cet effet, chaque commune au sein de son conseil municipal, doit prendre une délibération pour désigner les représentants auprès de cette commission.

Monsieur le Maire propose sa candidature.

Vote : 15 pour

10 - Compte rendu des commissions

- SOREA finances :

Philippe CRETIN, absent fera le compte rendu lors de la prochaine réunion.

- Sports loisirs : Maurice CATTELAN

*Préparation fête au pays le 23 août : 8 associations participent.

2 vélos électriques seront mis à disposition par la Communauté de Communes la semaine précédant la fête au pays.

*Une association de St Michel demande la salle polyvalente pour la St Sylvestre. Tous les présidents sont informés et doivent rendre réponse pour septembre.

*Demande de subvention du Cam handball, pour aider à la rémunération d'un entraîneur. La commune ne donne de subvention que par rapport au nombre d'enfants adhérents. A voir en 2015.

- Jeunesse communication : Hélène BOIS

*Le P'tit Gondranien est en cours de rédaction.

*Invitation des jeunes le 1^{er} juillet pour faire le point.

- Travaux, environnement : Georges RICCIO

Commission réunie courant juin.

*Les ralentisseurs de la rue des Barricades ont été repris.

*Entreprises retenues pour travaux :

Entreprise AXIMUM pour 2 218.80 € : peintures au sol et signalisation verticale rue les Barricades
Entreprise MANNO 7 140 € : réparation d'une fuite au niveau de la chambre de prise en charge du réseau incendie rue les Barricades.

Entreprise EIFFAGE : 38 235.20 € : réfection court de tennis.

Entreprise EIFFAGE : 9 348 € : plateforme de 650 m² et bicouche autour du chalet lac des Oudins.

*La décharge des Resses a été nettoyée gracieusement par l'entreprise MANNO TP.

Un arrêté sera pris pour réglementer l'accès et l'interdire à toute personne ou entreprise extérieure à la commune. Idem pour la benne de déchets verts.

Réflexion en cours pour la pose de caméras.

11 - Informations et questions diverses

*Lettre de remerciement du sou des écoles pour subvention.

*Courrier fin de bail au 1^{er} août pour le logement de l'école, suite au départ en retraite de l'institutrice.

*Le SDIS a effectué la visite au plan d'eau pour la conformité du matériel. L'appartement de la salle des fêtes sera occupé par les 2 sapeurs-pompiers.

*La tournée du jury départemental de fleurissement est prévue le 7 juillet. Le jury communal passera le 30 juin à 18 h. Les membres sont désignés.

FIN DE SEANCE : 22 h.30